

# **Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 octobre 2013**

Le onze octobre deux mil treize à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Juigné-sur-Sarthe se sont réunis en séance publique sous la présidence de M. Daniel CHEVALIER, Maire, sur convocation en date du 4 octobre 2013.

Etaient présents : MM. Daniel CHEVALIER, Maire, Claude FOURNIER, premier Adjoint, Claire GUERINEAU, deuxième Adjoint, Laurence GIRARD, Michèle LEPINE, Jean-Luc BERGER, Jean-Michel MALFROY, Jérôme COUDREUSE, Christophe TOUCHET, Liliane ELY, Claude HELLO, Pierre PATERNE, Guy de DURFORT.

Etait absent : Néant

Madame Michèle LEPINE est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2013. En réponse à une des questions évoquées lors de cette dernière réunion, Monsieur le Maire précise qu'un abribus vient d'être commandé et sera installé sur la place des Vignes sur l'emplacement du précédent. Ses dimensions (450 x 250) permettront d'accueillir plus d'enfants lors des intempéries.

## **Décisions modificatives au Budget de la Commune**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre des décisions modificatives au budget de la Commune afin de permettre la réalisation d'écritures comptables et budgétaires.

Il propose ainsi de prendre les décisions modificatives suivantes :

### Section Investissement : Crédits complémentaires

Dépenses :	art. 165 – Dépôts et cautionnements .....	+ 480 €
Recettes :	art. 165 – Dépôts et cautionnements .....	+ 480 €

### Section Fonctionnement : Virements de crédits

Dépenses :	art.022 – Dépenses imprévues .....	- 5 267 €
	art.73925 – Fonds de péréquation des ressources .....	+ 5 267 €
	intercommunales et communales	

Après délibération, le Conseil Municipal approuve ces décisions modificatives et autorise Monsieur le Maire à passer les écritures correspondantes.

## **Demande de subvention**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'association « La Houlala Compagnie » présidée par M. Nicolas DAVID, dans le cadre du nouveau spectacle « Sans dessus-dessous » qu'elle va prochainement produire. Il rappelle que la Communauté de Communes de Sablé lui a récemment octroyé une subvention de 15.000 €. Il précise en outre que cette association installera son chapiteau début novembre 2013 sur la réserve foncière communale « route d'Asnières » et qu'il y demeurera une quinzaine de jours. Au cours de cette étape, il organisera l'inauguration officielle du chapiteau et du nouveau spectacle.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer de subvention à l'association « La Houlala Compagnie » compte tenu du soutien financier de la Communauté de

Communes de Sablé mais convient de prendre en charge les frais d'organisation du buffet inaugural dans la limite de 1.500 €.

## Désignation de noms de rues

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de réfléchir à la dénomination du lotissement de la Godefrairie 4 qui verra le jour dans les prochains mois. 2 voies seront créés, l'une en impasse, l'autre en rue qui devrait desservir l'extension future du lotissement. Les noms des parcelles originelles sont citées sans qu'ils soit retenus. 2 idées intéressantes sont émises : rue du petit pont et chemin aux loups. Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

## Réflexion sur l'avenir de l'école

Monsieur le Maire rend compte de la réunion du 28 septembre dernier qui a rassemblé une partie du Conseil Municipal, l'architecte, la directrice de l'école, le personnel et des représentants de parents d'élèves. Il précise que le seul engagement pris par la commune est de poursuivre la phase « étude du projet » avec l'architecte, phase estimée à 15.000 € HT, sans certitude sur la décision finale, celle-ci étant déterminée par l'effectif futur de l'école. En tout état de cause, il est pour le moment impossible de lancer ce projet sans certitude sur l'avenir de notre école compte tenu de l'impact financier qu'il représente pour la commune (entre 500.000 et 800.000 € HT).

M. TOUCHET soumet l'idée d'une construction d'une école sur la base des terrains occupés par les logements Sarthe Habitat face à l'entrée du restaurant scolaire ce qui permettrait un recentrage géographique de cette école. De plus, la voirie, les réseaux et le parking existants limiteraient le coût du projet. Monsieur le Maire se propose de questionner la direction de Sarthe Habitat sur l'éventualité d'une partie des logements.

## Arbre de Noël des écoles 2013

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il alloue une somme pour l'arbre de Noël des enfants des écoles. Le montant de cette participation s'élevait à 8,50 € par élève en 2012.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de porter cette participation à **9 € par élève**, soit pour chacune des écoles, compte tenu des effectifs à la rentrée de septembre 2013 :

↳ Ecole Publique : 32 élèves x 9 € = 288 €

↳ Ecole Privée : 65 élèves x 9 € = 585 €

Ces participations seront versées à chaque école (association de parents d'élèves ou coopérative scolaire) et mandatées sur l'article 6232 « Fêtes et cérémonies ».

## Chantier de jeunes bénévoles internationaux 2014

Monsieur FOURNIER, premier Adjoint, et Madame GUERINEAU, second Adjoint, dressent le bilan du chantier de jeunes bénévoles internationaux 2013 mené avec l'association Concordia du 7 au 26 août.

Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire cette opération pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive en 2014.

Après délibération, le Conseil Municipal s'engage à recevoir les jeunes bénévoles de l'association Concordia en 2014 en privilégiant le mois de juillet, période pendant laquelle les habitants sont plus présents.

## Questions diverses

- ↳ L'opération d'illumination du sapin de Noël sur la place du Grand Jardin sera à nouveau reconduite et aura lieu le vendredi 13 décembre à 18 heures. De nouvelles guirlandes seront acquises en remplacement des anciennes défilantes.
- ↳ La caravane du Téléthon s'arrêtera à Juigné le samedi 7 décembre entre 9 heures et 9h20 au Stade. A cette occasion, des boissons chaudes et biscuits seront proposées aux participants.
- ↳ Monsieur le Maire rappelle que le repas de l'Amitié rassemblant les habitants de Juigné de plus de 65 ans aura lieu à la salle des fêtes le lundi 11 novembre prochain.
- ↳ Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que les haies de l'espace vert situé dans le lotissement du Clos Chauvin génèrent un débat sur l'utilité de leur conservation puisqu'elles viennent en doublage des haies des particuliers et donnent un travail important de taille aux employés communaux. Il propose une visite afin de prendre une décision définitive.
- ↳ Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les dates des élections programmées en 2014 :  
Municipales : 23 et 30 mars 2014 – Européennes : 25 mai 2014  
M. GABORIT informe le Conseil Municipal des changements issus de la réforme du mode d'élection des conseillers municipaux applicables aux communes de plus de 1000 habitants (liste complète, parité, désignation des conseillers communautaires...).
- ↳ Monsieur HELLO signale que Mlle GAUME demeurant au Port de Juigné, 4 chemin de la Galerie, est victime d'infiltrations d'eau probablement consécutives à l'absence d'entretien de la maison mitoyenne abandonnée depuis de nombreuses années. Il sera demandé à Mlle GAUME de se mettre en rapport avec le secrétariat afin de rechercher les propriétaires de cet immeuble.
- ↳ Madame ELY signale que des véhicules empruntent la rue de la Roche à une vitesse excessive compte tenu de la largeur et de la nature de cette voie utilisée par les marcheurs. Monsieur le Maire rappellera aux auteurs les règles de sécurité et de bon voisinage.
- ↳ Il est répondu à la question de l'éclairage public de la nouvelle tranche du lotissement des Adriers qu'une demande de mise en service avait été effectuée auprès de la société Lelièvre qui en a la responsabilité.
- ↳ Un banc sera installé dans le chemin allant de l'Hommeau à la Galerie suite à la demande de riverains.
- ↳ Une voiture est en permanence garée en haut du chemin de la Galerie gênant l'accès au chemin piétonnier. Il pourrait être envisagé de déplacer les pierres plus en aval pour empêcher ce stationnement gênant.
- ↳ Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un appel à projet de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe. Cette fondation accompagne des projets de plantation d'arbres en offrant les plants, un soutien technique, des kits pédagogiques, ce qui pourrait constituer la base d'un arborétum dans le pré du presbytère.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 20.

La prochaine séance est fixée au vendredi 15 novembre 2013 à 20 heures.